



Le Club des Créateurs et Repreneurs d'Entreprises signe une convention de partenariat avec la CCI 22

Saint-Brieuc, le 14 février 2010 - Lors l'Assemblée générale de la CCI, qui s'est tenue aujourd'hui, Dominique Lecomte, Président de la CCI et Didier Benoist, Président du Club des Créateurs et Repreneurs des Côtes d'Armor ont signé ensemble une convention de partenariat. Cette convention vise à resserrer les liens entre les deux structures.

Le Club des Créateurs et des Repreneurs d'Entreprises est un réseau de porteurs de projets qui a pour objectifs la formation de ses membres, leur accompagnement lors de premières années de création/reprise, l'échange d'expériences, la diffusion d'information et enfin l'entraide. De sorte que le porteur de projet puisse tisser autour de lui un premier tissu relationnel.

Créé il y a un vingtaine d'années par la CCI, le Club avait ensuite pris son envol. Avec le temps, les relations entre les deux structures s'étaient étiolées. C'est donc pour rapprocher ces deux partenaires historiques qu'a été signée aujourd'hui la convention de partenariat. L'objectif est de permettre la circulation des informations entre les deux structures.

Le partenariat

Ainsi, outre un support logistique (salle de réunion, photocopies, etc), la CCI s'engage à fournir chaque trimestre une liste des nouvelles créations d'entreprises dans le département, à promouvoir le Club lors de ses sessions d'information à la création-reprise (Dispositif « Entreprendre en France ») et à valoriser le Club dans ses supports de communication (site Internet).

De son côté, le Club assurera la promotion des services de la CCI lors de ses rencontres et sur ses supports de communication, diffusera les différentes informations que la CCI lui remettra, accueillera dans ses réunions un membre de la CCI quand ce dernier en exprimera le souhait et organisera un événement annuel de promotion du Club avec ses partenaires, pour lequel la CCI mettra ses locaux à disposition.

Le Club des Créateurs et Repreneurs d'Entreprises des Côtes d'Armor compte aujourd'hui 60 adhérents sur les cinq sections de Saint-Brieuc, Dinan, Lannion, Paimpol et Loudéac.

Votre contact presse :
Vanessa ERMEL

02 96 78 68 79 – vanessa.ermel@cotesdarmor.cci.fr